

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

DIX-HUITIÈME SESSION

Documents officiels



DEUXIÈME COMMISSION, 893^e
SÉANCE

Lundi 14 octobre 1963,
à 10 h 40

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Discussion générale sur l'ensemble des points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission (suite)</i>	89

Président: M. Ismael THAJEB (Indonésie).

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'ENSEMBLE DES
POINTS DE L'ORDRE DU JOUR RENVOYÉS À
LA COMMISSION (suite)

1. M. RUSENOV (Bulgarie) dit que la classification des pays en trois groupes — pays capitalistes développés, pays à économie planifiée et pays en voie de développement —, utilisée dans le rapport du Conseil économique et social (A/5503), est utile pour l'étude des tendances du développement dans chaque groupe, mais que le rapport aurait pu donner une analyse plus détaillée de la situation économique à l'intérieur de chaque groupe. Alors que les tendances du développement sont dépeintes sous un jour très favorable pour l'un de ces groupes, on ne s'est apparemment pas préoccupé de les étudier dans le cas des deux autres groupes. Par exemple, d'après le paragraphe 36 du rapport, pour les pays industrialisés d'Europe occidentale, à l'exception du Royaume-Uni, les résultats de l'année 1962 ont été meilleurs qu'on ne l'avait généralement prévu, et la consommation a augmenté durant le second semestre à un rythme plus rapide que prévu, remplaçant la formation de capital comme moteur de l'expansion économique en 1962; elle a bénéficié dans un certain nombre de pays d'une modification de la répartition des revenus favorisant les salaires plutôt que les bénéfices. Cette conclusion est difficilement conciliable avec les faits. De plus, le phénomène est envisagé indépendamment des autres facteurs qui entrent en jeu, tels que les poussées inflationnistes généralisées, mentionnées au paragraphe 29 du rapport. On serait fondé à se demander si l'augmentation des salaires en espèces n'était pas due à une dépréciation monétaire plutôt qu'à une diminution des bénéfices.

2. De même, on n'a pas accordé suffisamment d'attention au déficit de la balance des paiements dans certains pays, y compris les États-Unis, à l'augmentation du déficit budgétaire de ces pays, ainsi qu'aux contradictions qui se font jour entre les groupements économiques fermés du monde occidental et les autres pays capitalistes développés. L'analyse des causes de la détérioration des termes de l'échange n'est pas assez poussée et elle ne tient pas compte du fait que les recettes d'exportation des pays en voie de développement ont diminué d'un tiers au cours des 10 dernières années malgré l'augmentation du volume de leurs exportations. De nombreux représentants des pays d'Amérique latine, d'Afrique

et d'Asie ont cité des faits montrant que ces pays sont victimes d'un processus de compression des prix.

3. Le retard des pays en voie de développement tient à la structure de leur économie, héritée du colonialisme. Bon nombre d'entre eux estiment que de rapides modifications de structure sont leur seule chance de salut. L'attention doit se porter non seulement sur l'infrastructure, mais également sur le développement général de la production. Si l'État concentre tous ses investissements dans l'infrastructure, il aidera les entreprises capitalistes à retirer d'énormes bénéfices, les pouvoirs publics devant, pour leur part, augmenter les impôts pour couvrir leurs dépenses. Les modifications de structure devraient prévoir, outre la réforme agraire et la diversification des exportations agricoles, une industrialisation plus rapide. L'industrialisation est la condition indispensable d'un rapide progrès économique et du renforcement de l'indépendance nationale. Bien entendu, les pays en voie de développement doivent également augmenter leurs exportations industrielles.

4. Un autre facteur essentiel du développement économique accéléré est le prix des produits exportés par les pays sous-développés vers les pays capitalistes. Des mesures purement intérieures pour empêcher les fluctuations des prix des produits de base sont inefficaces, puisque les prix sont fixés sur le marché extérieur, principalement par les monopoles importateurs. Ces monopoles interviennent aussi activement dans les affaires intérieures de bon nombre de pays en voie de développement, d'où la nécessité de l'action internationale. La baisse des tarifs douaniers et l'élimination des contingents ne peuvent être envisagées indépendamment des autres causes de fluctuations des prix des produits de base. Il convient également de prévoir diverses mesures financières pour stabiliser la balance des paiements dans les pays en voie de développement.

5. Les pays socialistes exportent surtout vers les pays en voie de développement des machines et du matériel. Le paiement s'effectue sur une base à long terme, moyennant des taux d'intérêt peu élevés, et aucune restriction n'est imposée. En même temps, les pays socialistes augmentent constamment leurs importations de produits de base et de produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement. Ils entreprennent également d'importants travaux de construction dans les pays en voie de développement. La Bulgarie, par exemple, a pris part à la construction d'un certain nombre d'entreprises industrielles et autres dans divers pays d'Afrique et d'Asie. D'une manière générale, les rapports économiques que les pays socialistes entretiennent avec les pays en voie de développement créent les conditions nécessaires à l'accélération du processus de conversion des structures économiques.

6. Malheureusement, le rapport du Conseil tend à minimiser les succès enregistrés par les pays socialistes dans la réalisation de leurs plans de développement. Les faits sont pourtant éloquents. En Bulgarie, par exemple, la production industrielle en 1962 était 15 fois supérieure à celle de 1939 et le revenu national avait triplé par rapport à 1948, tandis que l'indice du revenu par habitant était passé de 89 en 1948 à 230 en 1962. L'industrialisation et le développement planifié ont complètement éliminé le chômage.

7. Le rapport du Conseil indique que, dans les pays socialistes, le monopole commercial de l'Etat est un obstacle au développement des échanges entre ces pays et les pays en voie de développement. Mais en 1962, le commerce de la Bulgarie avec les pays en voie de développement était 12 fois plus important qu'en 1955 et trois fois plus important qu'en 1957. Ce qui gêne le développement des relations économiques internationales, ce n'est pas le commerce d'Etat dans les pays socialistes; ce sont les efforts des Etats qui, sur le plan commercial, appliquent une discrimination à l'encontre des pays socialistes et entravent les échanges internationaux dans leur ensemble. A cet égard, la Bulgarie est disposée à appuyer toute mesure visant à fournir une assistance efficace aux pays en voie de développement, au moyen de la coopération économique internationale.

8. Certains facteurs continuent de gêner le développement du commerce international. Des difficultés surgissent du fait de diverses pratiques discriminatoires, souvent inspirées par des considérations politiques, et des groupements économiques fermés constitués en Europe occidentale. Les Nations Unies ont adopté un certain nombre de résolutions visant à l'élimination de ces obstacles. La Bulgarie appuie tous les efforts déployés pour normaliser et développer le commerce international.

9. Le développement rapide de l'industrie des pays socialistes, qui représente déjà 37 p. 100 de la production industrielle mondiale, l'existence d'énormes stocks dans les pays capitalistes développés et les besoins des pays en voie de développement rendent nécessaire une coopération économique plus étroite à l'échelon mondial. La condition indispensable à cet égard est le maintien de la paix mondiale. C'est pourquoi il importe de contrecarrer toute tentative d'obstruction au commerce international et de démasquer ceux qui favorisent la guerre froide plutôt que le commerce international pacifique.

10. Toute mesure visant à normaliser le commerce international sera inefficace si elle ne s'accompagne pas d'efforts pour assurer le désarmement général et complet. Ne pourrait-on consacrer les énormes ressources gaspillées en armements à l'amélioration de la condition humaine plutôt qu'à l'annihilation du monde?

11. La délégation bulgare espère que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement prendra des mesures concrètes en vue d'éliminer tous les obstacles au développement normal du commerce international. La Conférence devrait décider de créer une organisation internationale du commerce. La délégation bulgare appuie entièrement la proposition faite en ce sens par l'Union soviétique, ainsi que les autres mesures exposées dans le mémorandum de l'URSS (A/C.2/219).

12. M. MEHTA (Inde) souligne que le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau marque l'aube d'une ère nouvelle après une longue période de guerre froide, et qu'il n'y a plus rien d'utopique à envisager l'utilisation pacifique des ressources qui seront libérées par le désarmement. Les différences fondamentales entre le Nord prospère et le Sud déshérité subsistent néanmoins, et la faim et la misère peuvent provoquer une explosion non moins redoutable que celle des armes nucléaires. On trouve en Asie la moitié de la population mondiale et un quart seulement des ressources alimentaires mondiales. La production alimentaire n'est pas allée de pair avec l'accroissement de la population et les conséquences de l'incurie qui a caractérisé de longues années de régime colonial ne peuvent pas être rapidement effacées.

13. Les pays en voie de développement sont reconnaissants aux nations développées de l'aide précieuse que celles-ci leur apportent. Toutefois, une grande partie du capital international reçu par les pays en voie de développement reflue vers les pays riches sous la forme de bénéfices, de dividendes et d'intérêts. Il faut arrêter des principes précis qui régissent le courant des fonds des pays riches vers les pays pauvres. Seul un rapport statistique détaillé montrera si les pays riches transfèrent effectivement 1 p. 100 de leur revenu aux pays en voie de développement. S'il est désagréable d'avoir à donner de l'aide, il n'est pas moins déplaisant de la demander. Pourtant, le développement exige l'importation de biens essentiels que les pays en voie de développement sont incapables de financer sur leurs recettes d'exportation. Seule l'assistance économique étrangère peut permettre de compléter l'épargne inévitablement insuffisante dans les pays pauvres. Ayant à accroître le taux de l'épargne et des investissements, les pays en voie de développement éprouvent des difficultés à créer un climat susceptible d'attirer les investissements privés. De plus, toute réduction des impôts compromet le développement. En Inde, pays à économie mixte, toute une variété de stimulants et de facilités a été offerte au secteur privé. Le secteur public est cependant incapable à lui seul d'accroître le taux de l'épargne et le secteur privé doit apporter une contribution majeure, qui sert d'ailleurs ses intérêts à long terme. Du fait que les pays en voie de développement ont besoin d'une philosophie et d'une structure à tendance égalitaire, les idées socialistes jouent un rôle fonctionnel au début du processus de développement.

14. Ayant connu la même transformation, les pays industrialisés devraient bien comprendre l'effort que font les pays en voie de développement, sur les plans psychologique et social, pour assimiler les bienfaits de la science et de la technique. Pourtant, ils rejettent la demande des pays en voie de développement concernant la possibilité d'exporter leurs produits manufacturés à des conditions favorables. Les pays en voie de développement ne prétendent fournir que l'équivalent de 1 p. 100 de la production croissante des pays industrialisés, mais on fait néanmoins valoir que cela représente une charge supplémentaire au moment où l'évolution technologique exige déjà un ajustement de 3 p. 100 par an. Malheureusement, personne n'a évalué de la même façon le rythme d'évolution sociale des pays en voie de développement. La science et la technique doivent être au service du développement, de manière à répondre

exactement aux besoins sociologiques des pays en voie de développement, où le rapport entre la main-d'œuvre et les ressources n'est pas le même que dans les sociétés prospères.

15. En matière de discipline économique, les pays en voie de développement ont beaucoup appris des pays socialistes. Etant donné les récentes et importantes modifications et pressions internes, les pays à économie planifiée devraient revoir leurs plans de développement de façon à faire une place encore plus large aux importations des pays en voie de développement. Les prix de ces importations devraient être ajustés pour stimuler la demande. Les pays socialistes devraient également faire figurer dans leurs plans d'importants projets intéressant les pays en voie de développement qui approchent de la phase critique du "décollage". Les pays à économie planifiée ne doivent pas commettre la grave erreur d'envisager leur croissance par le canal de leurs marchés intérieurs seulement et de maintenir des taux de croissance élevés par le seul développement de la consommation de masse. En fait, en accordant de plus grandes facilités au commerce des pays pauvres, les pays développés favoriseront leur propre économie. Il est déraisonnable et inhumain de refuser aux pays en voie de développement une assistance de première nécessité alors que certaines des nations hautement industrialisées ont une capacité de production inutilisée. Dans le processus d'assistance et de coopération mutuelles, où les frontières politiques n'ont pas leur place, les pays en voie de développement sont aussi désireux d'apporter leur contribution à la richesse commune que d'en tirer profit. Il leur faut accepter les commentaires bienveillants sur leurs insuffisances, qu'il leur incombe de corriger. La prochaine Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement doit avoir pour objectif principal la rationalisation des politiques et des théories économiques.

16. Tous les pays industrialisés ont facilité leur développement en protégeant leurs industries. Ils doivent donc comprendre que les industries naissantes des pays en voie de développement ont elles aussi besoin de protection. Si les pays hautement industrialisés subordonnent l'octroi de leurs prêts à l'exportation de leurs produits manufacturés, les pays en voie de développement sont en droit d'envisager de lier le remboursement de leurs prêts aux exportations de leurs produits agricoles, minéraux et industriels. Les pays développés, qui ont du personnel technique hautement qualifié, qui appliquent les méthodes d'utilisation intensive du capital et dont les coûts de main-d'œuvre augmentent constamment, doivent laisser les processus de fabrication simples aux pays en voie de développement.

17. La délégation indienne se félicite de la légère élévation des prix mondiaux des produits de base et des efforts déployés par le FMI pour mettre au point des systèmes de financement destinés à compenser les fluctuations des prix des produits de base. Elle accueille avec satisfaction la proposition concernant la création de "marchés organisés" dans les pays industrialisés en ce qui concerne les produits représentant un intérêt particulier pour les pays en voie de développement. Le problème consistant à offrir des facilités commerciales aux pays en voie de développement sur le marché mondial appelle plus d'attention et plus d'initiative de la part des pouvoirs publics dans les pays développés. La Conférence

des Nations Unies sur le commerce et le développement peut être utile à cet égard, dans la mesure où elle permettra de définir une doctrine commune en matière de politiques et pratiques commerciales. Cependant, les diverses économies et les différents groupes de pays ont des caractéristiques propres, et les objectifs commerciaux des pays en voie de développement doivent être précisés pour que les différents groupes de pays industrialisés puissent adopter des politiques reflétant leurs caractéristiques.

18. La délégation indienne accueille avec satisfaction la décision du FMI de faire une vaste enquête sur la question de savoir si les liquidités internationales suffisent à assurer un taux élevé d'accroissement du commerce international. La décision des pays développés d'augmenter les ressources de l'AID de 750 millions de dollars est également un signe encourageant. Grâce à la coopération internationale, les pays en voie de développement seront en mesure d'aider d'autres pays se trouvant à des stades de développement analogues.

19. Toute extension des très utiles activités des institutions spécialisées exigera une augmentation correspondante des moyens financiers. Le représentant de l'Inde accueille avec satisfaction la décision du Conseil économique et social [résolution 980 A (XXXVI)] de créer un comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement. Avant d'aller plus loin, il faut renforcer et utiliser au maximum les moyens dont disposent les institutions spécialisées. Le Centre de développement industriel doit avoir des ressources financières plus importantes et l'aide d'experts. La délégation indienne appuie la recommandation du Comité consultatif d'experts constitué en vertu de la résolution 873 (XXXIII) du Conseil pour étudier la question de savoir s'il serait opportun de créer une organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Le Centre du développement industriel devrait devenir une organisation de cette nature, mais il lui faut acquérir plus d'expérience avant d'avoir le statut d'institution spécialisée des Nations Unies. L'Inde a toujours été en faveur de la création d'un fonds d'équipement des Nations Unies et elle approuve par conséquent la prolongation du mandat du Comité pour un fonds d'équipement des Nations Unies. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement doit donner une nouvelle impulsion à cette idée. L'Inde applaudit à l'œuvre accomplie par le Fonds spécial et le Programme élargi d'assistance technique. Il faut intensifier les très utiles activités de préinvestissement du Fonds spécial, dont les ressources devraient être portées à 100 millions de dollars. La délégation indienne appuie la résolution 964 (XXXVI) du Conseil sur l'accroissement du nombre des membres du Conseil d'administration du Fonds spécial. Le Fonds fait œuvre de pionnier dans son domaine particulier et ne doit donc pas être transformé en fonds d'équipement.

20. Dans l'effort de développement, ce qui manque le plus, c'est le temps. Au cours de la Décennie des Nations Unies pour le développement, tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent faire porter leur attention sur la transformation de l'économie des pays en voie de développement.

21. M. BATMUNH (Mongolie) relève que des inquiétudes ont été exprimées au sein de la Commission au sujet de la situation économique défavorable de plusieurs régions du monde et au sujet de l'écart

toujours croissant entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés. L'Organisation des Nations Unies se rend de mieux en mieux compte que nombre de problèmes économiques internationaux ne sauraient être résolus sans tenir compte de l'ensemble de l'économie mondiale et des relations économiques qui existent entre Etats ayant des stades de développement et des systèmes économiques et sociaux différents.

22. La prochaine Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement doit contribuer notablement à la coopération économique entre pays. Bien que les points d'accord aient été nombreux à la trente-sixième session du Conseil économique et social et au sein du Comité préparatoire de la Conférence, il reste beaucoup à faire pour assurer le succès de cette conférence. Il faut s'efforcer par tous les moyens de favoriser l'accord entre les trois principaux groupes de pays. L'un des objectifs premiers de la Conférence devra être de mettre au point des mesures pratiques permettant d'améliorer les termes de l'échange des pays en voie de développement. La Conférence devra également examiner avec attention le développement du commerce entre l'Est et l'Ouest, qui favoriserait la croissance et la stabilité économiques des pays en voie de développement ainsi que les relations amicales entre pays de l'Est et pays de l'Ouest. La Conférence devra se préoccuper tout particulièrement de supprimer les barrières commerciales artificielles et de mettre un terme à la politique de discrimination de certaines puissances occidentales. La délégation mongole appuie l'inscription à l'ordre du jour de la Conférence des questions suggérées par la délégation roumaine (E/CONF.46/PC/7).

23. La Conférence devra examiner une autre question importante: le projet de création d'une organisation internationale du commerce. Le mémorandum de l'Union soviétique (A/C.2/219) fournira une bonne base de discussion. Etant donné le rôle que joue le commerce international pour tous les pays, la Conférence et l'organisation internationale du commerce devraient être universelles.

24. Les conséquences désastreuses du colonialisme et du néo-colonialisme posent de très graves problèmes aux pays qui viennent d'accéder à l'indépendance. L'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle important dans le développement économique et social de ces pays et ne doit pas devenir un instrument propre à servir les intérêts particuliers de tel ou tel groupe d'Etats. Il est encourageant de voir que l'ordre du jour de la session en cours tient dûment compte des problèmes des pays en voie de développement. Ces pays reçoivent une aide considérable dans le cadre des programmes d'assistance technique, mais ces derniers comportent encore des insuffisances: retards dans l'exécution des projets et dans le recrutement des experts, manque de souplesse, rendement insuffisant des travaux sur place et, ce qui est encore plus grave, manque d'universalité. La délégation mongole est favorable à une décentralisation des activités économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies et au renforcement des commissions économiques régionales. Il convient cependant que le développement des secrétariats régionaux n'ait pas de répercussions fâcheuses sur le financement des services administratifs de l'ONU.

25. La Mongolie continue de progresser rapidement sur le plan économique. En 1962, la production indus-

trielle a augmenté de 10 p. 100 par rapport à 1951. Au cours des cinq dernières années, le taux annuel moyen de l'accroissement de la production industrielle a été de 18,2 p. 100 et la production industrielle globale a doublé. Le troisième plan quinquennal est en cours d'exécution dans le secteur agricole et les premiers résultats prouvent que les objectifs seront atteints. L'analphabétisme a depuis longtemps disparu et le niveau culturel s'élève régulièrement. Les plans nationaux de développement économique et social à long terme témoignent de la politique pacifique suivie par la Mongolie. Près de 85 p. 100 des crédits ouverts au budget sont consacrés aux activités économiques, sociales et culturelles.

26. Le Conseil d'entraide économique (COMECON) permet aux pays socialistes d'accroître leurs connaissances techniques, ainsi que de développer leur commerce sur un pied d'égalité et à leur avantage mutuel. Mais, par ailleurs, la Mongolie est prête à intensifier ses relations économiques et culturelles avec tous les pays, quel que soit leur système social et économique. Elle désire particulièrement resserrer ses liens avec les pays en voie de développement et les aider à tirer parti de sa propre expérience. Elle continuera à favoriser la coopération internationale et à œuvrer pour la paix.

27. M. MWANJISI (Tanganyika) dit que l'année 1963 peut à juste titre être considérée comme l'année des pays en voie de développement. La tendance actuelle est à la détermination exacte des problèmes de ces pays, et l'on se préoccupe sans cesse davantage de leurs difficultés.

28. Le Gouvernement tanganyikais a créé un ministère de la planification du développement dirigé par une commission du plan. Le premier plan triennal prend fin en juin 1964. Ensuite, le gouvernement compte mettre en œuvre un plan plus dynamique, mais aussi réaliste. Il a également entrepris des programmes d'auto-assistance évalués à plus de 1 million de livres sterling pour l'exercice terminé le 31 décembre 1962.

29. Si le Tanganyika a choisi le socialisme, c'est que celui-ci est conforme à son mode de vie traditionnel. La mise en commun des terres est un élément fondamental en Afrique. La seule façon de convaincre le peuple que le colonialisme a définitivement disparu est de répartir très largement tous les bienfaits de l'activité économique. Le Tanganyika est également membre fondateur de la Banque africaine de développement, créée à Khartoum en août 1963. Les pays développés peuvent maintenant acheminer par une voie bien définie l'assistance qu'ils fournissent à l'Afrique, et les Africains comptent sur la coopération de tous les hommes de bonne volonté pour consolider la Banque.

30. De même que les autres Etats africains, le Tanganyika est très désireux de participer pleinement aux travaux des organes économiques de l'ONU et il se préoccupe, comme eux, de la répartition inégale des sièges au sein d'organes tels que le Conseil économique et social.

31. Le Tanganyika attend beaucoup de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et appuie sans réserve la déclaration commune faite par les représentants de 17 pays en voie de développement à la deuxième session du Comité préparatoire et reproduite dans le rapport du Comité (E/3799, par. 186).

32. Les pays qui viennent d'accéder à l'indépendance sont souvent dans l'obligation de garder à leur service des ressortissants de l'ancienne puissance administrante, qui jouent malheureusement le rôle d'une "cinquième colonne" économique et politique. De plus, nombre de pays industrialisés sont hostiles au développement de l'industrie dans les pays en voie de développement, notamment quand il s'agit d'anciennes colonies. Craignant de voir leur économie menacée, ils limitent leur assistance à des projets tels que la construction de ponts et la mise en place d'organismes agricoles ou d'industries mineures. Le Gouvernement sud-africain, notamment, souhaiterait que les Africains restent des corvéables. Par ailleurs, le maintien de colonies portugaises en Afrique constitue pour ce continent une humiliation, non seulement politique, mais aussi économique. Le Portugal lui-même est un pays arriéré, absolument incapable d'assurer la croissance économique de ses colonies. Le représentant des Etats-Unis n'a pas réussi à dissiper les craintes de voir les pays industrialisés essayer de maintenir les pays en voie de développement dans leur situation de fournisseurs de matières premières offrant des marchés pour les biens manufacturés. Ainsi, le Tanganyika possède des gisements de charbon et de fer évalués à 50 millions de tonnes; cependant, rien n'a été fait pour en préparer l'exploitation systématique.

33. Les prétendus organismes de vente mondiaux de Londres et de New York ne sont en fait que des intermédiaires internationaux. Ils vendent et achètent le café et le coton du Tanganyika à des prix qu'ils fixent eux-mêmes. Le Tanganyika cherche à établir des relations commerciales directes avec tous les pays, mais sa condition d'ancienne colonie l'en empêche. Les néo-colonialistes interviennent fréquemment pour défendre les pratiques commerciales dictées par l'appât du gain. En tant qu'ancien territoire britannique, le Tanganyika est empêché de commercer avec les pays de l'Est. Il est donc mêlé de façon indirecte aux aspects économiques de la guerre froide. En 1962, le Tanganyika a vendu des milliers de balles de coton à la République populaire de Chine, à l'entière satisfaction des cultivateurs tanganyikais. Mais les profiteurs ont élevé des protestations. Au début du mois de septembre 1963, un appareil à réaction de l'URSS s'est posé à Dar es-Salam pour prendre à son bord 70 étudiants d'Afrique orientale et d'Afrique centrale; c'était la première fois qu'un appareil atterrissait à Dar es-Salam à cette fin.

34. M. CUHRUK (Turquie) déclare que, jusqu'à présent, les résultats obtenus en matière de commerce international au cours de la Décennie des Nations Unies pour le développement n'ont guère été satisfaisants. La part des pays en voie de développement dans le commerce mondial est tombée à un cinquième. Les termes de l'échange de ces pays ont baissé de 9 p. 100. Les prix des produits primaires continuent à subir des fluctuations. Le seul fait positif — le raffermissement des prix des produits au cours des six premiers mois de 1963 — est dû à des circonstances particulières.

35. Cependant, il existe aussi certains signes encourageants. On prend de plus en plus conscience de l'importance de la planification économique. Ainsi, en Turquie, la Constitution a prévu la création d'un organe national de planification qui fonctionne de façon satisfaisante depuis deux ans. Les pays en voie de développement ont besoin d'une assistance exté-

rieure, même si leur économie est soigneusement planifiée; à cet effet, la coopération internationale est jugée essentielle. On admet généralement qu'il y a lieu de modifier radicalement l'économie des pays en voie de développement. Ceux-ci doivent déployer davantage d'efforts pour diversifier leur économie et leurs exportations, mais les pays industriels doivent faire tout leur possible pour ouvrir leurs marchés aux produits des pays en voie de développement. Il convient donc de coordonner étroitement les politiques commerciales des pays industriels et l'action internationale en faveur du progrès des pays en voie de développement. Cette coordination doit d'ailleurs s'exercer compte tenu des difficultés des pays riches.

36. Certes, l'aide fournie au titre des programmes bilatéraux et multilatéraux s'est améliorée au cours de la décennie écoulée. Cependant, en raison de l'ampleur des besoins, les ressources dont disposent les institutions financières internationales sont insuffisantes et les conditions auxquelles les prêts sont octroyés sont souvent très onéreuses pour les pays en voie de développement. Pendant la Décennie, il faut renforcer les possibilités existantes et ménager des conditions plus favorables dans le secteur vital du financement international.

37. La Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées marque également un progrès au cours de la Décennie. M. Cuhruk est convaincu que le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, créé en vertu de la résolution 980 (XXXVI) du Conseil économique et social, poursuivra l'excellent travail de la Conférence.

38. Un autre événement important aura lieu pendant la Décennie: la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, dont on ne saurait trop souligner l'intérêt pour le progrès économique des pays en voie de développement. La Turquie partage pleinement les vues exprimées par ces pays à la deuxième session du Comité préparatoire. Les problèmes qui se posent à la Conférence doivent être nettement identifiés et l'ordre du jour provisoire qui a déjà été fixé ne devrait pas subir de modifications de fond. Certes, la Conférence ne pourra pas tout résoudre, mais elle devrait obtenir des résultats tangibles sur les principales questions et élaborer les mesures à long terme qui s'imposent.

39. Il convient d'élargir le rôle de l'ONU et des institutions spécialisées en matière de développement industriel. Au cours de la Décennie, il faudrait parvenir à s'entendre sur les mesures à prendre à cette fin. Dans l'intervalle, la Turquie appuie la proposition de compromis tendant à créer un organisme des Nations Unies pour le développement industriel, conformément aux recommandations énoncées dans le rapport du Comité consultatif d'experts constitué conformément à la résolution 873 (XXXIII) du Conseil (E/3781, annexe VIII).

40. La délégation turque se prononce également en faveur de la proposition figurant dans la résolution 985 (XXXVI) du Conseil, qui tend à créer un institut de formation et de recherche des Nations Unies. Elle se félicite des progrès réalisés dans le cadre des programmes d'assistance technique et des projets du Fonds spécial et fait toute confiance aux fonctionnaires chargés de ces activités.

41. M. HOLMES (Irlande) est heureux de lire dans l'introduction au rapport du Conseil (A/5503) que l'on considère de plus en plus le développement comme l'une des préoccupations essentielles de l'Organisation des Nations Unies. Il ne faut pas que la Commission provoque une déception à cet égard, soit en éludant les problèmes dont elle est saisie, soit en leur cherchant des solutions de facilité.

42. La délégation irlandaise estime, comme le Sous-Secrétaire aux affaires économiques et sociales, que l'une des contributions les plus utiles que le concept d'une décennie pour le développement puisse offrir pour accroître l'efficacité des travaux de l'Organisation serait de mettre au point un système permettant d'étudier et d'évaluer la "performance" de la communauté internationale; à ce propos, la délégation irlandaise a écouté avec beaucoup d'intérêt les observations du représentant de la Nouvelle-Zélande (886ème séance) sur les incidences d'une telle méthode. La Commission devrait se préoccuper non seulement des activités entreprises directement sous les auspices de l'ONU et des institutions spécialisées, mais aussi de questions qui, tout en n'étant pas directement de son ressort, sont tout aussi importantes pour orienter les progrès de la Décennie. Parmi les plus importantes, il faut citer le climat économique général et les tendances qu'il fait naître dans le domaine de la production, du commerce et des prix. On peut observer des signes encourageants, en particulier dans le domaine de la production agricole mondiale et en ce qui concerne les ressources alimentaires par habitant. Mais en matière de commerce international, l'événement dominant est l'augmentation des prix des produits, qui, si elle se maintient, améliorera considérablement les termes de l'échange des pays en voie de développement. Certes, il est encore trop tôt pour savoir si ces tendances favorables persisteront, mais certains indices encourageants devraient inciter la Commission à redoubler d'efforts. La Commission ne doit pas sous-estimer ses possibilités d'action et, à cet égard, la délégation irlandaise a été particulièrement frappée par l'exemple qu'a cité, dans sa déclaration (882ème séance), le Directeur général du Fonds spécial lorsqu'il a montré à quel point l'effet de quelques millions de dollars utilisés à des fins de préinvestissement pouvait se trouver multiplié.

43. La Commission doit examiner avec attention la possibilité d'élargir le champ d'action économique, sans négliger les tâches qu'elle poursuit actuellement. C'est surtout dans le domaine de la répartition des ressources qu'il est possible de réaliser des progrès pendant le reste de la Décennie des Nations Unies pour le développement. Il se peut que l'ONU soit encore mal préparée à cette tâche et que l'on doive plutôt, dans les débuts, s'attendre à des progrès de la part des groupements économiques régionaux, lesquels devraient être encouragés à étendre et à développer leur coopération tant entre eux qu'avec l'Organisation. Tout groupement économique qui reflète véritablement les intérêts de la région qu'il dessert ne peut manquer d'inclure en fin de compte tous les pays de cette région et de s'attacher, dans l'intérêt de tous, à utiliser rationnellement leurs ressources. La délégation irlandaise est convaincue que cette tendance se manifesterait pleinement pendant toute la durée de la Décennie et que l'on jugera qu'il est de l'intérêt de tous de multiplier les contacts extérieurs entre

ces groupements dans les différentes parties du monde.

44. La délégation irlandaise exprime l'espoir que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement indiquera comment l'Organisation pourrait contribuer sensiblement à stimuler et à coordonner les activités de développement. L'objectif de la Décennie est modeste, et l'un des meilleurs moyens de le réaliser est de conserver suffisamment de liquidités internationales et de maintenir les échanges au plus haut niveau souhaitable. Le moment est venu d'envisager la possibilité de créer une union des paiements à l'échelle mondiale. Cette suggestion n'offre rien de nouveau; ce qui est nouveau, c'est la tendance dominante de l'opinion. En effet, on peut espérer, semble-t-il, qu'une action concertée permettra de résoudre d'une manière durable et réaliste les problèmes de paiement qui se posent périodiquement. En émettant cette suggestion, la délégation irlandaise ne minimise nullement l'importance de l'œuvre accomplie dans ce domaine par des organes tels que le FMI: en fait, l'activité du FMI porte à croire que l'on pourrait réaliser de nouveaux progrès si les experts financiers de tous les pays consacraient toute leur énergie à cette tâche. Naturellement, le sujet est très technique et complexe, et la délégation irlandaise suggère simplement que tous les gouvernements intéressés examinent avec attention la possibilité d'améliorer le mécanisme des paiements internationaux en vue d'augmenter les échanges visibles et invisibles et de maintenir automatiquement l'équilibre de ces paiements en utilisant les excédents au maximum sous forme d'investissements, de prêts ou de dons.

45. Evidemment, les progrès que l'action internationale peut permettre de réaliser à elle seule dans l'un quelconque de ces domaines sont limités, et c'est avant tout à chaque pays qu'il appartient d'élaborer la méthode la plus propre à assurer son développement. Un problème particulier se pose à propos des relations entre les pays ou les groupes de pays qui ont des systèmes économiques différents ou qui se trouvent à des stades de développement différents. La balance des paiements entre les pays en voie de développement et les pays industriels peut cependant pencher en faveur des premiers, comme c'est le cas pour l'Irlande.

46. Au cours de son premier programme d'expansion économique, l'Irlande a réussi à augmenter son produit national brut d'environ 18,5 p. 100 tout en maintenant pratiquement l'équilibre de sa balance des paiements. Les emplois créés dans l'industrie et les services ont aidé à compenser les migrations des campagnes vers les villes. D'autre part, le rapport entre le taux d'émigration et le taux de croissance naturelle de la population, longtemps favorable au premier, s'est en fin de compte modifié. Cependant, le succès de ce premier programme est surtout dû à la confiance et au dynamisme accrus de la population. Le deuxième programme d'expansion économique de l'Irlande portera sur la période 1964-1970 et aura pour objet d'augmenter de 50 p. 100 le produit national brut en 1970, le taux moyen de croissance annuelle étant de 4,14 p. 100. Il se fonde sur les mêmes principes que le premier, et le gouvernement a indiqué clairement que son rôle était de favoriser la réalisation des objectifs fixés par les conseils et par la persuasion.

47. Deux particularités du programme économique de l'Irlande méritent de retenir l'attention. D'abord, une importance particulière est attachée à l'enseignement, car le Gouvernement irlandais estime que le capital ne suffit pas à lui seul à assurer le développement économique. L'amélioration des services sociaux au sens le plus large de ce terme ira de pair avec les progrès économiques réalisés durant l'exécution du deuxième programme.

48. Ensuite, l'Irlande reconnaît nettement l'obligation qui lui incombe d'accroître son aide aux pays peu développés. Par comparaison avec la plus grande partie de la population mondiale, le peuple irlandais jouit d'un niveau de vie élevé et il se sent donc obligé d'aider les pays moins favorisés. Dans le cadre du deuxième programme, le Gouvernement irlandais a l'intention d'accroître l'assistance, tant privée que

publique, qu'il fournit à ces pays depuis de nombreuses années.

49. L'Irlande est convaincue que le succès de son action en faveur de l'expansion économique dépend en grande partie d'une coopération plus étroite et plus poussée avec les autres pays. Pays européen, son intérêt est avant tout de continuer à jouer un rôle dans le développement de l'Europe. Mais elle se rend compte également qu'elle est liée à tous les autres pays par une communauté d'intérêts et par des obligations, et elle espère que l'Organisation des Nations Unies contribuera toujours plus activement à faire profiter au maximum tous les pays des bienfaits du progrès, tant au cours de la Décennie qu'ultérieurement.

La séance est levée à 13 h 15.